

ISIMA 3^{ème} ANNEE
EXAMEN DE DROIT
Mardi 17 mars 2015 - (2 heures)

- 1 - Qu'est-ce que le dépôt légal, à quoi sert-il ? (2)
- 2 - Quelles sont les restrictions au droit d'auteur que la loi fait au droit moral lorsque la création est un logiciel ? (3)
- 3 - Quels sont les droits que confère la loi à l'utilisateur d'un logiciel propriétaire ?
Expliquez les différences avec le logiciel libre. (4)
- 4 - Quelles sont les sanctions de la contrefaçon du logiciel protégé par les droits d'auteur ? (3)
- 5 - Quel est l'intérêt de déposer une marque pour un logiciel ?
Que recouvre la protection conférée par la marque ? (3)
- 6 - Vous avez développé un logiciel et vous souhaitez le protéger.
Décrivez les actions que vous mettez en œuvre. Quand ? Comment ?
Développez. (5)